

COMMUNE DE VERSAUGUES

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU VENDREDI 09 AVRIL 2010

*Le conseil municipal de Versaugues, dûment convoqué en date du 30 Mars 2010,
s'est réuni le Vendredi 09 avril 2010 à Vingt heures,
à la Mairie de VERSAUGUES,
sous la présidence de Monsieur Gilles FARNIER, Maire.*

Présents :

- Monsieur FARNIER Gilles, Maire
- Monsieur DEVERCHERE Régis et Madame ANDRE Annie, Adjoint
- Messieurs BERLAND Patrick – BORDE Armand – CHATELLIER Jean-François – DAVID Ludovic – DESCHAINTYRE Michel – Madame KRZEMINSKI Nathalie, Conseillers Municipaux

Absents excusés et représentés :

- Monsieur ACCARY Louis, donnant pouvoir à M. BERLAND Patrick
- Madame DARIEN Eveline, donnant pouvoir à M. CHATELLIER Jean-François

Assistait également à la séance : M. Michel BOURDON, receveur.

Monsieur Michel DESCHAINTYRE est nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à Vingt heures et procède à l'appel des présents.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents et représentés :**

1°) - Approuve le compte-rendu de la précédente séance en date du 05 Mars 2010

2°) - Vote du Compte Administratif - Exercice 2009

Le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif 2009 et l'arrête :

Section de Fonctionnement :

Dépenses :		44 731.74 €
Recettes :		58 327.29 €
Résultat de l'exercice :	+	13 595.55 €
Résultats antérieurs reportés recettes		64 991.63 €
Résultat de clôture :	+	78 587.18 €

Section d'investissement :

Dépenses :		447 105.56 €
Recettes :		157 324.16 €
Résultat de l'exercice :	-	289 781.40 €
Résultats antérieurs reportés dépenses		13 520.16 €
Résultat de clôture :	-	303 301.56 €
Restes à réaliser en dépenses :		65 227.00 €
Restes à réaliser en recettes :		307 646.00 €
Résultat définitif :	-	60 883.00 €

3°) - Compte de Gestion de l'exercice 2009

Approuve le compte de gestion présenté par Monsieur Michel BOURDON, trésorier municipal, pour l'exercice 2009, qui fait apparaître des écritures comparables au compte administratif et le remercie pour l'aide et les conseils qu'il apporte à la collectivité.

4°) - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009

Décide de l'affectation du résultat de fonctionnement (**78 587.18 €**) de l'exercice 2009 au budget primitif 2010, de la façon suivante :

- Compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté	17 704.62 € (arrondi à 17 705 €)
- Compte 001 – Déficit d'investissement reporté	303 301.56 € (arrondi à 303 302 €)
- Article 1068 – Besoin de financement	60 882.56 € (arrondi à 60 882 €)

5°) - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2010

DECIDE de reconduire sans les modifier les taux des taxes directes locales et les **ARRETE** à :

	Bases estimées 2010	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	173 900 € x 2.06 % =	3 582 €
Taxe foncière bâti	113 700 € x 1.02 % =	1 160 €
Taxe foncière non bâti	65 400 € x 10.15 % =	6 638 €
	TOTAL =	11 380 €

FIXE à **1.80 %** le taux de la seconde composante de la compensation relais qui remplace la taxe professionnelle et en **APPROUVE** le montant estimé attendu s'élevant à **2 265 €**.

6°) - Vote du budget primitif 2010

Le Conseil Municipal approuve et vote le budget primitif établi par le Maire pour l'exercice 2010, et l'arrête en dépenses et recettes, ainsi qu'il suit :

- <u>Section de fonctionnement</u> :	78 638 €
- <u>Section d'investissement</u> :	402 272 €

7°) - Imputation en investissement des biens inférieurs à 500 euros non compris dans la liste réglementaire

ADOpte une délibération cadre annuelle pour 2010 pour l'imputation en investissement des biens inférieurs à 500 € non compris dans la liste réglementaire, à la condition de revêtir un caractère de durabilité et de ne pas figurer explicitement parmi les comptes de charges ou de stocks.

8°) – Amortissement subvention d'équipement versée au S.I.E.B.

DECIDE l'amortissement sur 2010 de la subvention de 893.59 € versée au Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais (S.I.E.B.), au titre de la participation pour des travaux effectués sur la Commune (Extension du réseau d'eau potable au lieudit « Le Viard » - Construction BIGNON).

9°) – Syndicat Intercommunal du Charolais « Refuge-Fourrière » - Demande d'adhésion de 4 Communes

ACCEPTÉ l'adhésion au Syndicat Intercommunal du Charolais « Refuge-Fourrière » des Communes de **CRONAT** à compter du **1^{er} juillet 2009** – **GRANDVAUX** et **IGUERANDE** à compter du **1^{er} septembre 2009** et **SAINTE FOY** à compter du **1^{er} Janvier 2010**.

10°) – Subvention communale pour frais de fournitures scolaires du Collège René Cassin – Année 2009/2010

ACCEPTÉ d'accorder une subvention de **11.43 €** pour frais de fournitures scolaires au profit du C.E.S. René Cassin de Paray-le-Monial pour 3 élèves originaires de la Commune, pour l'année scolaire 2009-2010.

11°) – Reconduction de la ligne de trésorerie

DECIDE de reconduire pour une durée d'un an la ligne de trésorerie de 250 000 € accordée en 2009 par le Crédit Agricole Centre-Est et venant à échéance le 18 Mai 2010, pour le préfinancement des subventions et du Fonds de Compensation de la T.V.A., et **AUTORISE** le Maire à signer la convention à intervenir.

12°) – Affaires et questions diverses

- Entend un compte rendu de Mme ANDRE Annie relatif à l'Assemblée Générale du 29 Mars 2010 du Syndicat Intercommunal du Charolais « Refuge-Fourrière » - Cotisation passant à 0.50 € par habitant pour les Communes de moins de 2 000 habitants – Révision des statuts à prévoir – Retrait de la Commune de Paray-le-Monial
- Monsieur le Maire informe le Conseil que l'entretien des fossés a été effectué ainsi que la taille des arbres sur la place du Bourg.
- Monsieur le Maire fait part au Conseil des différents travaux de voirie qui seront pris en charge par la Communauté de Communes sur les chemins dits « d'intérêt communautaire » pour un montant total d'environ 20 851.40 € H.T. soit 24 938.74 € T.T.C.
- Rappel des investissements prévus au budget primitif 2010 (autolaveuse – tondeuse – débroussailleuse – grilles de protection...)

- Rappel de l'inauguration des balades vertes le 24 avril 2010 en partenariat avec l'Office du Tourisme, la Communauté de Communes de Paray-le-Monial et le Conseil Général de Saône et Loire.
- Concernant la Démarche Territoriale de Santé en Pays Charolais Brionnais, **DESIGNE** pour la Commune de Versaugues, Monsieur **Régis DEVERCHERE**, référent des questions de Santé auprès du Pays.
- **AJOURNE** la demande de subvention faite par l'Association « L'ENVOL DES 3 REUNIES » de Saint-Yan. Renseignement sera pris si des enfants de Versaugues sont concernés.
- Monsieur CHATELLIER Jean-François demande si la salle polyvalente pouvait servir éventuellement à accueillir une cérémonie civile pour un enterrement. Aucune objection n'a été faite. Il demande également où en est le dossier « Cimetières » pour la création future d'un colombarium.²
- Madame KRZEMINSKI Nathalie évoque la création d'une carte postale sur Versaugues (Place du Bourg).

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
L'ordre du jour étant épuisé,
Monsieur le Maire lève la séance à Vingt deux heures trente*

Fait à Versaugues le 09 avril 2010
Le maire,

Gilles FARNIER